

Tous les membres du Conseil sont présents : Mrs Serge TOUGARD, Maire, Claude GUESDON et Jacques BESNIER, Adjoints, Mme Josianne LEVASSEUR, Mrs Christian BACQ et Alain GUERIN, Mme Dominique GAUTIER, Mrs Laurent JESSUS, Jean-Paul MALFILATRE et Patrick FLAMAND, Mme Marie-Claude HUBY.

Secrétaire : Josianne LEVASSEUR.

S.D.E.C. : Le Maire expose au Conseil la demande de retrait du S.D.E.C. de la commune de GUILBERVILLE (Manche) et la demande d'adhésion au S.D.E.C. de la Communauté de Communes Cœur de Nacre (DOUVRES). Après discussion au sein du Conseil, ces demandes sont acceptées.

AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE : Le Maire indique qu'il y avait auparavant 106 Communes composant cette Agglomération, qu'aujourd'hui après fusion il n'y en a plus que 48, et que 6 Communes (CAMBREMER – NOTRE DAME DE LIVAYE – NOTRE DAME D'ESTREES CORBON – SAINT OUEN LE PIN – MONTREUIL EN AUGÉ et SAINT LAURENT DU MONT) ont demandé leur adhésion à l'Agglomération. Pour cette demande, le Conseil donne un avis favorable. Et l'Agglomération passera à 54 Communes.

ADHESION à FREDON : Il s'agit d'un plan d'action contre le frelon asiatique. Le Maire expose que si nous adhérons à FREDON, nous nous engageons à signaler les nids et à financer le solde des interventions. Le coût d'une intervention est comprise entre 90 € et 190 €, et le solde à la charge de la Commune serait d'environ 120 €, et ce jusqu'au 31 Décembre 2017. Après discussion, le Conseil donne un avis favorable à cette adhésion.

SITUATION FINANCIERE et DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE : Le Maire indique au Conseil que :

- pour le Budget de Fonctionnement : les Recettes ont été réalisées sans problème, que les Dépenses concernent 29 enfants scolarisés hors Commune et que le résultat sera d'environ 80.000 €.
- pour le Budget Investissements : en Dépenses, les travaux de voirie Chemin de la Pleure et Chemin du Buisson ont été réalisés normalement. Pour la cloche de l'église, il convient de vérifier le dispositif électrique. Les travaux d'accessibilité aux abords de la Mairie sont en cours. Une somme de 5.000 € à l'article 21318 est nécessaire «par précaution». Le Conseil est d'avis favorable pour prendre une décision modificative en ce sens. Il reste à terminer notamment : le garde-corps, les espaces verts et plantations, le

déplacement de la boîte à lettres (après consultation de La Poste), la signalétique, marquage au sol et panneaux, les panneaux d'information et les panneaux électoraux. Les travaux au cimetière, de plomberie et de menuiserie ont été effectués. L'architecte reste à payer.

En Recettes : virement du Budget de Fonctionnement pour 48.872 €.

D'où un déficit au Budget Investissements d'environ 47.000 €, compensé par un excédent de 34.664 € et la récupération de la T.V.A. pour 25.000 €.

D'autre part, il a été décidé de vendre la table de l'aire de pique-nique.

FUSION de COMMUNES : Une réunion a eu lieu le 12 Octobre 2017 à LISIEUX, avec le Sous-Préfet, le Maire de LISIEUX et les Maires des Communes jouxtant LISIEUX. Actuellement, FAUGUERNON n'est concerné par aucun projet de fusion, et cette question est renvoyée à une prochaine réunion de Conseil.

SIDMA : Le Conseil prend une délibération pour constater la réception du rapport du SIDMA.

TRAVAUX 2018 : Il est préconisé de réfléchir, en vue de la prochaine réunion du Conseil en Décembre, sur les travaux à réaliser en 2018 (voirie, portes et fenêtres de la Mairie, éclairage public, parking, espace conteneurs à voir avec le SIDMA et VEOLIA,...).

INFORMATIONS et QUESTIONS diverses :

- 11 Novembre 2017 : Cérémonie au Monument aux Morts à 11 H 45 suivie d'un déjeuner (Anciens Combattants).
- 14 Novembre 2017 à 18 H. 30 : Réunion de la Commission d'Action Sociale (colis de Noël – présence verte...).
- 17 Novembre 2017 à 9 H. : Réunion des Adjointes pour dialoguer avec le Président de l'Agglomération LISIEUX-NORMANDIE à OUILLY-le-VICOMTE.
- Sérieux dégâts d'électricité, la nuit du 16 au 17 Juillet 2017.
- Rappel : nous sommes toujours en période de sécheresse (interdiction de lavage des véhicules, etc).

La séance a été levée à 22 H.

DEPARTEMENT du CALVADOS
Commune de
14100 FAUGUERNON